



**PRÉFET  
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Nanterre, le 08/09/2022

### **L'Etat accompagne les collectivités dans leurs projets de développement**

**La préfète déléguée à l'égalité des chances Anne Clerc inaugurerait mardi 6 septembre le groupe scolaire Anatole France à Chaville, dont le remplacement des installations de chauffage a été financé par l'Etat à hauteur de 257 000 euros.**

**En 2022, plus de 8,6 millions d'euros ont été attribués à des projets de développement local.**

La dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) permet d'accompagner les collectivités locales dans leurs projets de développement, en particulier en matière de mobilités, de rénovation énergétique et de développement du numérique.

En 2022, le montant global de la DSIL dans les Hauts-de-Seine a augmenté de 141% et s'élève à plus de 8 millions d'euros.

26 projets ont ainsi été soutenus, pour développer différentes thématiques :

- développement écologique des territoires, la qualité du cadre de vie, la rénovation énergétique et le développement des énergies renouvelables,
- mises aux normes et sécurisation des équipements publics,
- développement d'infrastructures en faveur de la mobilité du quotidien ou en faveur de la construction de logements,
- développement du numérique et de la téléphonie mobile,
- création, transformation, rénovation des bâtiments scolaires.

L'Ecole Européenne de Courbevoie a ainsi bénéficié d'une aide de 500 000€.

En outre, la dotation de soutien à l'investissement départemental (DSID) s'élève cette année à 627 952€ pour les Hauts-de-Seine et permet de soutenir en priorité des projets de

déploiement du très haut débit, de prévention/protection de l'enfance et d'amélioration de l'accès aux services publics.

Enfin, dans le cadre du plan de relance, les communes des Hauts-de-Seine ont reçu 29 millions d'euros de subventions d'investissement et d'aménagement (aide à la construction durable, fonds mobilité/vélo, fonds friches etc.)